

découvert aucun empêchement de mariage nous eus^s sousigné^s, dûment autorisé^s par le révérend Messire Ruël, curé de Saint Gregoire, avons reçu leur mutuel, consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de Georges Rousseau, père de l'époux, et de Jean Noël, père de l'épouse, lesquels pères ont déclaré ne savoir signer, les époux sousignés avec nous, lecture faite.

Clina Noël
Narcisse Rousseau

B. 2 S. 2

• Anonyme de
Teles. Kirouac

J. Walstan Proulx p^{re}.
Le vingt six janvier mil ^{dix} neuf cent dix nous sousigné^s, curé de cette paroisse, avons inhumé dans le cimetière le corps d'un anonyme, né la veille, ou dayé à la maison, et décidé le même jour, fils légitime de Telesphore Kirouac, et de Marie Blais, de cette paroisse. Présents: le père et Marcel Kirouac qui n'ont pu signer, lecture faite.

S. 3

Jos. Lemieux

1 ans.

J. Walstan Proulx p^{re}.
Le vingt neuf janvier mil neuf cent dix nous sousigné^s, curé de cette paroisse, avons inhumé dans le cimetière le corps de Joseph, décidé la veille à l'âge de un mois, fils d'Arthur Lemieux et de Marie Blais, de cette paroisse. Présents: le père et Marcel Kirouac qui n'ont pu signer, lecture faite.

B. 3

J. Eugène Odoric
Arsène Fortin

J. Walstan Proulx p^{re}.
Le vingt un février mil neuf cent dix, nous sousigné^s, curé de Saint Paul, avons baptisé Joseph, Eugène, Odoric, Arsène, né le quatorze février, fils légitime de Pierre Fortin cultivateur et de Marie Proulx de cette pa